



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
UNIVERSITE PRESIDENT Joseph KASA VUBU



ASSOCIATION DES ANCIENS DE LA FACULTE DE MEDECINE

AFM-UKV SOLIDARITE- TRAVAIL –PROGRES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 4 ET 5 AVRIL 2025 – BOMA

RÉSOLUTION N° 1/2025/AFM-UKV/AG PORTANT MISE EN PLACE DU COMITÉ DES SAGES

L'Assemblée Générale de l'AFM-UKV, tenue à Boma les 4 et 5 avril 2025, conformément aux articles 18, 19 et 20 des statuts de l'association, et après délibération des membres présents, adopte la résolution suivante :

Article 1 : Institution du Comité des Sages

L'Assemblée Générale décide d'instituer un Comité des Sages, organe statutaire consultatif, ayant pour mission d'accompagner le Comité Directeur dans l'orientation stratégique et la préservation des valeurs fondamentales de l'association.

Article 2 : Composition et Désignation

Le Comité des Sages est composé des membres, sélectionnés sur la base de leur expérience, leur engagement et leur contribution à l'essor de l'AFM-UKV.

L'Assemblée Générale désigne comme membres du Comité des Sages :

1. Dr Roland VANGU
2. Dr Blaise MAKOSO
3. Dr Florimond TSASA
4. Dr Guy Hénoch TSILULU
5. Dr BEYA KADIATA Trésor
6. Dr Angel MABIALA
7. Dr Thomas NDEMBE
8. Dr Anaclet KABEYA
9. Dr Jeff LUBANZADIO BIMBU
10. Dr. MBAMBI SAMBIANI Raphael
11. Dr Firmin MBAMBI

Article 3 : Attributions du Comité des Sages

Le Comité des Sages a pour rôle de :

- Offrir un accompagnement stratégique au Comité Directeur,
- Veiller au respect des statuts et à la bonne gouvernance de l'association,
- Assister dans la résolution des conflits internes,
- Promouvoir l'unité et l'inclusivité au sein de l'AFM-UKV,
- Jouer un rôle d'arbitre dans les grandes décisions engageant l'avenir de l'association.

Article 4 : Exécution de la Résolution

Le Comité Directeur est chargé de veiller à l'application de cette résolution, qui entre immédiatement en vigueur.

Les membres ainsi sélectionnés sont priés de nous présenter leur bureau conformément aux statuts modifiés, dans les 48 heures

Fait à Boma, le 5 avril 2025

Pour l'Assemblée Générale,

Le Président Dr Josué Ronald TSUKA



Le rapporteur Dr Benedicte MASIALA



Le rapporteur adjoint Dr Éric KIMBUENDE



Asbl Anciens de la faculté de médecine de l'Université Président Joseph Kasa Vubu AFM-UKV
Site Universitaire Km 8, Ville de Boma, Kongo Central, République Démocratique du Congo.
Tél. : +243821402321 Email : afmukv2022@gmail.com Site internet : www.afm-ukv.com
Facebook: Afm Ukv Boma Page Facebook : @afmukv Twitter : @AfmUkv